

*DEPARTEMENT
Alpes-de-Haute-Provence*

*Communauté d'Agglomération
**PROVENCE ALPES
AGGLOMERATION***

DELIBERATION DU CONSEIL D'AGGLOMERATION

L'an deux mille vingt-six et le quatre du mois de Mars à quatorze heures, le conseil d'agglomération Provence Alpes Agglomération, régulièrement convoqué le vingt-cinq du mois de février, s'est réuni au Palais des Congrès de Digne-les-Bains, sous la présidence de Madame Patricia GRANET BRUNELLO, Présidente

**Année 2026
Séance du 04 Mars**

N° 15

**Objet : Demande d'aide
financière - Dévoisement du
réseau d'eau potable dans le
cadre des travaux de
rectification de la RD17 au
Chaffaut et délégation de
maîtrise d'ouvrage au
Département**

Est nommé secrétaire de séance : BLANC Michel

Etaient présents :

ACCIAI Bruno, ARBOUX-TROMEL Corinne, ARENA Antoine, AUDRAN Michel, AUZET Guy, BAILLE Denis, BELMONTE Sylvie (excepté rapport n° 27), BENOIT Gérard, BERNARDINI Patrick, BLANC Michel, BONDIL Marc, BOURJAC Bruno, BOYER Christian, CAZERES Benoit, CHABALIER Sandrine, COCHET Brigitte, COSSERAT Sandrine, DE SOUZA Benoit, DECROIX Hugo (excepté rapport n°11 et rapports n° 15 à 18), DEORSOLA Jean Paul, DOMINICI Pascale, ESCLAPEZ Nathalie (excepté rapport n° 33), ESTIENNE Claude, EYMARD Max, FIAERT Claude, FONTAINE Sonia, GONCALVES Gilles, GRANET-BRUNELLO Patricia, GRAVIERE Remy, ISOARD Christian, KUHN Francis, MOLINARI Frédéric, OBELISCO Francine, PAIRE Marie-Claude (excepté rapport n° 30), PAUL Gérard, PAUL Gilles, PELESTOR Michel, PEREIRA Georges, PIERI Bernard (à partir du rapport n°29), REINAUDO Gilbert, SAGNIEZ Simone, SAVORNIN Béatrice, SEJOURNE Daniel, SERY Marie-José, SEVENIER Jean, SOLTANI Boulares, TEYSSIER Bernard, TEYSSIER Eliane, TOUSSAINT Carole, TRABUC Nicolas, VANNI Nathalie, VILLARD René, VIVOS Patrick, VOLLAIRE Nadine, ZANARTU-HAYER Italo

Etaient suppléés :

BALIQUE François a donné pouvoir à BAYLE Roland

Etaient représentés :

BARDIN Chantal a donné pouvoir à ZANARTU-HAYER Italo
BOGHOSSIAN Alex a donné pouvoir à ACCIAI Bruno
BONNAFOUX Jeanine a donné pouvoir à DOMINICI Pascale
COUTON Marie-Rose a donné pouvoir TOUSSAINT Carole
MAGAUD Marie-José a donné pouvoir à REINAUDO Gilbert
SANCHEZ Pierre Bernard, a donné pouvoir à SOLTANI Boulares
THIEBLEMONT Martine a donné pouvoir à GRANET-BRUNELLO Patricia

Etaient excusés :

AILLAUD Jean-Pierre, BASSET Françoise, BERTRAND Philippe, BONZI Maryse, CHALVET Gilles, COMTE Jean-Paul, FIGUIERE Marie-José, FLORES Sylvain, HONNORAT Michèle, JOUVES Marc, LAQUET Laura, MOULARD Damien, PARIS Mireille, REBOUL Childéric, RISSO Gilbert, UGHETTO Wendy, URQUIZAR Danièle,

Le quorum est atteint.

REÇU EN PREFECTURE

le 18/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260304-15_04032026

Monsieur BAILLE Denis, rapporteur, expose ce qui suit :

Le département des Alpes-de-Haute-Provence effectue des travaux de rectification et de recalibrage de la RD17 (route de Mézel depuis le Chaffaut) et aménagement d'un rond-point au croisement avec la RD 12 (route du Chaffaut). Ces travaux impactent la canalisation d'eau potable d'adduction distribution présente en bordure de la départementale actuelle sur une partie du linéaire (600 mètres linéaires environ) et nécessite son dévoiement.

Une convention de délégation de maîtrise d'ouvrage est proposée avec le département afin de leur confier les travaux de dévoiement du réseau principal conjointement avec l'opération de voirie, à hauteur 84 100 €.

L'opération de dévoiement et renouvellement du réseau d'eau potable globale est estimée à 146 600 euros HT.

Provence Alpes Agglomération sollicite le Département des Alpes de Haute-Provence afin de participer financièrement à cette opération selon le plan de financement suivant :

Dépenses	Montant HT	Recettes	Taux	Montant
Frais annexes	5 100 €	Subventions CD04	50%	73 300 €
Travaux	128 000 €	Auto-financement	50%	73 300 €
Frais divers et imprévus	13 500 €			
TOTAL	146 600 €	TOTAL	100%	146 600 €

Le conseil d'exploitation des régies Eau et Assainissement a donné un avis favorable sur ce rapport lors de sa séance du 5 février 2026.

Il est proposé :

- D'approuver l'opération ;
- D'attester de la libre disposition des terrains ;
- D'approuver le plan de financement ;
- D'autoriser Madame la Présidente ou son représentant à solliciter les subventions auprès des financeurs, et à engager toutes les démarches afférentes à cette décision ;

- D'autoriser Madame la Présidente ou sa (son) représentant(e) à signer la convention de délégation de maîtrise d'ouvrage annexée à la présente délibération, ainsi que ses éventuels avenants et tout acte relatif à son exécution.
- De veiller à la réalisation de cette opération selon les principes de la charte qualité des réseaux d'eau potable et de la charte qualité des réseaux d'assainissement.

LE CONSEIL D'AGGLOMERATION

Après en avoir délibéré et procédé au vote

Approuve les propositions présentées

A l'unanimité

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Ont signé au registre des délibérations les membres présents.

Pour extrait conforme

La Présidente,



Patricia GRANET-BRUNELLO



Le secrétaire de séance,

Michel BLANC

PUBLIE LE :

11 MARS 2026



REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2026

Application agréée E-legalite.com

REÇU EN PREFECTURE

le 10/03/2026

Application agréée E-legalite.com

99_DE-004-200067437-20260304-15_04032026